

1 - Actualité nationale et internationale

.....

Réforme du crédit à la consommation et du surendettement

La loi n° 2010-737 du 1^{er} juillet 2010 portant réforme du crédit à la consommation a été publiée au Journal Officiel de la République du 2 juillet 2010. Ce texte vise à rendre le crédit à la consommation plus responsable afin de lutter contre le surendettement et transpose la directive européenne 2008/48/CE du 23 avril 2008 sur le crédit à la consommation. Les principales dispositions de la loi entreront en vigueur au fur et à mesure de la publication des décrets d'application selon le calendrier présenté par Mme Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi :

- juillet-août 2010 : suppression des pénalités libératoires versées au Trésor par les personnes en interdictions bancaires pour obtenir la radiation du fichier central des chèques ; création du comité de préfiguration chargé de la remise du rapport sur la création d'un registre national des crédits (fichier positif) ;

- septembre 2010 : encadrement de la publicité ; développement du microcrédit, choix donné aux consommateurs en matière d'assurance emprunteur, encadrement des rachats de crédit ;

- novembre 2010 : réforme du surendettement et du FICP avec la réduction de la durée des plans de surendettement de 10 à 8 ans, le raccourcissement de 6 à 3 mois des délais pour décider de l'orientation des dossiers, la suspension automatique des voies d'exécution à la recevabilité du dossier et interdiction pour le débiteur de payer les dettes nées avant la recevabilité, l'obligation d'assurer la continuité des services bancaires lorsqu'un client dépose un dossier de surendettement, le raccourcissement des durées d'inscription au FICP de 8 à 5 ans ;

- avril 2011 : réforme du taux d'usure pour le crédit à la consommation par le passage d'un système de taux d'usure dépendant de la nature du crédit à un système fondé sur le montant des crédits pour réduire les taux d'usure et encourager le développement du crédit amortissable ;

- mai 2011 : encadrement du crédit renouvelable ; choix laissé au consommateur sur le type de crédit (amortissable ou renouvelable) pour un achat supérieur à 1 000 euros en magasin ou sur Internet ; obligations pré-contractuelles (obligation pour le prêteur de consulter le Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers pour vérifier la solvabilité de l'emprunteur, établissement d'une fiche de dialogue par les cocontractants pour les crédits souscrits sur le lieu de vente ou à distance, allongement du délai de rétractation de 7 à 14 jours) ; interdiction de conditionner les avantages commerciaux à l'utilisation à crédit des cartes de fidélité et ouverture de la possibilité de régler au comptant, l'utilisation de la fonction de crédit de la carte nécessitant l'accord exprès du consommateur.

Frais bancaires

Rapport sur la tarification des services bancaires

MM. Georges Pauget et Emmanuel Constans ont remis à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, le 8 juillet 2010, le rapport sur la tarification des services bancaires. Le rapport préconise notamment :

- d'accroître la lisibilité, la transparence et la comparabilité des frais bancaires (établissement d'une liste standardisée des 10 principaux tarifs bancaires en tête des plaquettes tarifaires, mission d'évaluation et de suivi des tarifs bancaires confiée au CCSF y compris sur les tarifs en outre-mer) ;

- d'aider les clients les plus vulnérables à maîtriser leurs frais bancaires (proposition d'un pack sécurité comprenant une carte de paiement à autorisation systématique plutôt qu'un

chéquier, développement des systèmes d'alerte par SMS ou email) ;

- de mettre en place une nouvelle génération de forfaits bancaires (packages) plus adaptés aux besoins des consommateurs ;
- d'améliorer le traitement des incidents de paiement, notamment pour les clientèles fragiles afin de réduire les frais associés.

Le rapport est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

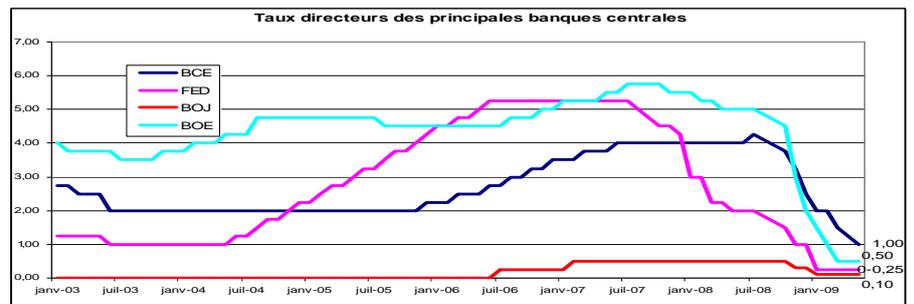
http://www.economie.gouv.fr/services/rap10/100708_rap_Pauget_Constans.pdf

Taux d'intérêt

La BCE et la FED maintiennent le statu quo monétaire

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé le 8 juillet 2010 que le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème ainsi que ceux de la facilité de prêt marginal et de la facilité de dépôt resteront inchangés, à respectivement 1 %, 1,75 % et 0,25 %. Le Président de la BCE observe qu'en 2010 « l'économie de la zone euro devrait croître à un rythme modéré et encore irrégulier, dans un contexte de forte incertitude ».

Le Comité monétaire de la FED a maintenu le 22 juin 2010 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. En mai 2010, les dépenses de consommation des ménages américains ont augmenté de 0,2 % par rapport à avril. Les prix à la consommation mesurés en mai sur un mois ont reculé de 0,2 % et progressé en glissement annuel de 2 %. La production industrielle a augmenté de 1,2 % par rapport à avril. Les Etats-Unis d'Amérique ont détruit 150 000 emplois en juin. Le taux de chômage recule de 0,2 point à 9,5 % de la population active.



Chômage

Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi en France et stabilité du taux de chômage dans la zone euro

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits au Pôle Emploi s'établit à 2 699 600 à fin mai 2010, soit une hausse de 0,8 % sur un mois en données CVS-CJO (+ 22 600 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 7,1 % (+ 7,3 % pour les hommes et + 6,8 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans inscrits en catégorie A croît de 18,9 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 10 % en mai 2010, inchangé par rapport à avril. Il était de 9,4 % en mai 2009. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,6 % en mai 2010. Il était de 8,9 % en mai 2009.

Inflation

Légère reprise de l'inflation en France et recul sensible dans la zone euro

En mai 2010, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,1 % sur un mois ; sur un an, il croît de 1,6 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 1,4 %.

Selon une estimation rapide d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 1,4 % en juin 2010. En mai, il était de 1,6 %.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 15 juin 2010 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. En mai 2010, la production industrielle du Japon a reculé de 0,1 % après une hausse de 1,3 % en avril. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont reculé de 1,2 % sur un an en mai. Les dépenses de consommation des ménages ont diminué de 0,7 % en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 5,2 % contre 5,1 % en avril. En mai 2010, les exportations japonaises ont augmenté de 32,1 % sur un an, les importations de 33,4 % et l'excédent commercial a atteint 2,93 milliards d'euros.

La Chine annonce un assouplissement du régime de change

En mai 2010, la production industrielle chinoise a progressé de 16,5 % en glissement annuel. En mai 2010, l'indice chinois des prix à la consommation a crû de 3,1 % sur un an contre 2,8 % en avril.

Les exportations et les importations chinoises ont augmenté respectivement de 48,5 % et de 48,3 % au mois de mai. L'excédent commercial s'est élevé à 19,5 milliards de dollars contre 1,7 milliard en avril.

La banque centrale de Chine a annoncé le 19 juin 2010 un assouplissement progressif du régime de change du yuan ainsi que l'abandon de la politique d'indexation sur le dollar mise en place en 2008.

Publications de l'IEOM

Rapport annuel 2009

A l'occasion de la sortie des rapports annuels de l'IEOM et de l'IEDOM au titre de l'exercice 2009, M. Yves Barroux, directeur général de l'IEOM et de l'IEDOM, a présenté une synthèse des principales évolutions ayant affecté les économies ultramarines ainsi que les tendances de l'année 2010 lors d'une conférence de presse organisée le 23 juin 2010 au siège des Instituts d'émission à Paris.

Le rapport annuel et les monographies géographiques de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet (www.ieom.fr).

2 - Actualité régionale

.....

Tuvalu au FMI

Tuvalu, le petit état insulaire est devenu, depuis la signature du 24 juin, le 187^e état membre du Fonds Monétaire International (FMI).

Nouvelle-Zélande-Emploi

En 2026, 15 % de la population active néo-zélandaise sera d'origine asiatique c'est-à-dire originaire de Chine, d'Asie du sud-est, ou encore indo-fidjienne. D'après une étude, cette population active asiatique est plutôt jeune et qualifiée, puisque 50 % appartiennent à la classe d'âge des 15-34 ans et sont diplômés.

Nouvelles mesures d'austérité pour l'économie fidjienne

Le contre amiral Franck BAINIMARAMA, à la tête du gouvernement fidjien, a présenté le 2 juillet 2010, une version révisée du budget 2010 sous le signe de la réduction des dépenses publiques. Il a insisté sur la nécessité d'une « discipline monétaire et fiscale annonçant l'instauration de nouvelles taxes : taxes de 4,5 % sur les assurances, taxes sur les légumes frais importés, augmentation des taxes au départ des vols internationaux, mais aussi l'allègement des taxes sur certains véhicules.

Ces réformes devraient permettre d'atteindre un niveau de recettes de 1,486 milliards de dollars fidjiens (soit 304 millions d'euros), pour 1,1715 milliards de dollars fidjiens de dépenses (soit 692 millions d'euros), afin d'atteindre un déficit budgétaire estimé à 4,9 % du PIB

Visite de M. FILLON en Nouvelle-Calédonie

Le Premier ministre, François FILLON s'est déplacé en Nouvelle-Calédonie pour une visite de 3 jours à compter du samedi 17 juillet 2010 dans le cadre des Accords de Nouméa. La Ministre de l'outre-mer, Marie-Luce PENCHARD, qui devait l'accompagner, a dû annuler son voyage pour raison de santé ce qui a compromis sa venue à Wallis-et-Futuna prévue à la suite du déplacement en Nouvelle-Calédonie.

3 – Brèves locales

.....

Un nouveau roi au royaume de SIGAVE

Plus de onze mois après la démission de son précédent souverain, le royaume de Sigave a désigné son nouveau roi. M. Polikalepo KOLIVAI a été choisi par la chefferie de Sigave. Il a accédé au titre de Tuisigave lors de son intronisation, le samedi 3 juillet 2010.

Arrivée du nouveau Préfet des Iles Wallis-et-Futuna

M. Philippe PAOLANTONI, après 22 mois passés sur le Territoire comme Préfet, Administrateur Supérieur du Territoire des îles de Wallis-et-Futuna, a quitté son poste et Wallis le 28 juin 2010. Son successeur, M. Michel JEANJEAN, qui a déjà exercé des fonctions en Outre-mer, a été accueilli sur le Territoire le 12 juillet 2010 par la chefferie et les chefs de service de l'Etat. Il a pris ses fonctions le mercredi 14 juillet lors de la cérémonie de lever des couleurs.

Solidarité -Futuna

L'association Megamiouz de Nouvelle-Calédonie et l'USTKE ont envoyé 18 containers vers Futuna afin d'aider à la reconstruction de l'île durement touchée par le cyclone Tomas en mars dernier. Le chargement comprend du matériel (parpaings, tôles, ciment...) destiné à la construction de 17 maisons de 88 m2 ainsi que des vêtements et du matériel scolaire. Il sera réceptionné par la Croix-Rouge qui identifiera, avec la chefferie, les familles bénéficiaires prioritaires.

4 – Activités de l'Institut et suivi de place

Masse Monétaire

Légère hausse de M3, tirée par les dépôts à vue

en millions de F CFP	mai-09	avr-10	mai-10	▲/mois	▲/an n
Circulation fiduciaire	1 937	1 939	1 920	-0,98%	-0,88%
Dépôts à vue	3 143	2 873	3 041	5,85%	-3,25%
Total M1	5 090	4 811	4 961	3,12%	-2,53%
M2-M1	585	523	521	-0,38%	-10,94%
Total M3	6 411	5 974	5 989	0,25%	-6,58%

Concours à caractère bancaire

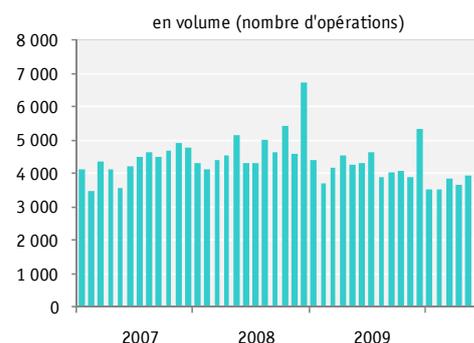
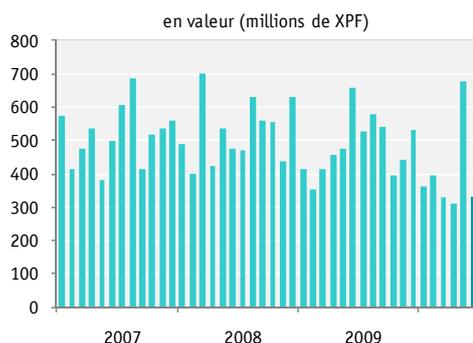
Baisse générale des concours sur un an

en millions de F CFP	mars-08	mars-09	mars-10	▲/an n-1	▲/an n
Crédits de trésorerie	974	999	885	2,6%	-11,4%
Crédits à l'équipement	1 387	1 622	1 329	16,9%	-18,1%
Crédits à l'habitat	701	613	458	-12,6%	-25,3%
Autres crédits	236	235	154	-0,4%	-34,5%
Sous total	3 298	3 469	2 826	5,2%	-18,5%
Créances douteuses brutes	732	732	770	0,0%	5,2%
Total	4 030	4 201	3 596	4,2%	-14,4%

Compensation

Forte baisse des opérations de compensation en valeur en juin 2010

	juin-09	mai-10	juin-10	cumul 2010	▲/mois	▲/an
Compensation (en nbre)	4 322	3 924	3 773	22 274	-3,8%	-12,7%
Compensation (en millions de CFP)	657	678	330	2 402	-51,3%	-49,8%



Incidents bancaires

Reprise des incidents bancaires au mois de juin

en nombre	juin-09	mai-10	juin-10	cumul 2010	▲/mois	▲/an
Incidents de paiement par chèque	113	51	107	361	109,8%	-5,3%
Retraits de cartes bancaires	5	0	3	15	-	-40,0%

Interdits bancaires

Légère hausse du nombre d'interdits bancaires sur le mois

en nombre	juin-09	mai-10	juin-10	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	465	444	450	1,4%	-3,2%
- dont personnes physiques	453	433	437	0,9%	-3,5%
- dont personnes morales	12	11	13	18,2%	8,3%

Cotation

Stabilité du nombre de cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM

en nombre	juin-09	mai-10	juin-10	▲/mois	▲/an
Cotes valides	44	52	40	-23,1%	-9,1%
Cotes éligibles aux modes d'intervention de l'IEOM	17	14	13	-7,1%	-23,5%

Les indicateurs de référence

			Données brutes	▲/mois	▲/an		
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)			1 ^e T 2010	102,91	-	-0,6%	
SMIG mensuel en XPF			avr-10	82 206	3,0%	3,0%	
Nombre d'emplois salariés*			déc-09	1 978	-	-1,1%	
Echanges extérieurs (millions de XPF)							
Importations	mensuelles	juin-10	549,8	32,5%	44,8%		
	cumulées	juin-10	2 463,1	-	14,2%		
Droits de douanes + taxes à l'entrée	mensuels	juin-10	67,5	-11,1%	-18,6%		
Droits de douanes + taxes à l'entrée	cumulés	juin-10	419,9	-	2,5%		
Taxes intérieures de consommation	cumulées	juin-10	192,4	-	-1,1%		
SECTEURS D'ACTIVITÉ			Données brutes	▲/mois	▲/an		
Energie							
Production nette d'électricité (milliers de kWh)			4 ^e T 2009	5 015	-	-6,0%	
Consommation de gazole (milliers de litres)			mensuelle	mai-10	689	2,8%	12,2%
Consommation d'essence (milliers de litres)			mensuelle	mai-10	169	-2,1%	0,0%
Transports							
Nombre de passagers en vols commerciaux extérieurs	mensuel	juin-10	2 243	-9,6%	0,1%		
	cumulé	juin-10	13 785	-	8,2%		
Nombre de passagers vols domestiques	mensuel	juin-10	1 022	2,5%	-13,2%		
	cumulé	juin-10	6 012	-	1,0%		
Touchées de navires porte-conteneurs	mensuelles	juin-10	11	-	-8,3%		
	cumulées	juin-10	43	-	-8,5%		
Nombre d'immatriculations de véhicules neufs		juin-10	12	200,0%	-20,4%		

*chiffres provisoires

Sources : STSEE, Caisse Locale de Retraite, Douanes, Administration Supérieure, EEFW, SWAFEP, Aviation civile

5 - Principaux indicateurs (flux en cumul annuel, stock à la date indiquée)

	date	2008	2009	2010	▲/an
Indice des prix à la consommation (base 100-juin 2008)	mars	99,21	99,58	102,91	0,4%
Entreprises					
nombre d'entreprises**	déc	723	702	-	-2,9%
créations**	déc	12	4	-	-66,7%
fermetures**	déc	34	0	-	-100,0%
personnes morales en interdiction bancaire (nb)	juin	-	12	13	8,3%
importations de biens d'équipement (M XPF)	juin	-	353	382	8,2%
importations de véhicules utilitaires (M XPF)	juin	-	-	41	-
immatriculations de véhicules utilitaires neufs (nb)	juin	-	27	28	3,7%
Ménages					
emploi salarié (nb)*	déc	2 001	1 978	-	-1,1%
dont secteur privé*	déc	787	811	-	3,0%
dont secteur public*	déc	1 214	1 167	-	-3,9%
montant horaire du Salaire minimum garanti (XPF)	1 ^{er} avril 2010	472,3	472,3	486,4	3,0%
personnes physiques en interdiction bancaire (nb)	juin	-	453	437	-3,5%
décision retrait cartes bancaires	juin	-	34	33	-2,9%
incidents paiements sur chèques	juin	-	107	113	5,6%
importations de produits alimentaires (M XPF)	juin	-	586	742	26,6%
importations de biens de consommation courante (M XPF)	juin	-	309	287	-7,1%
importations de véhicules de tourisme (M XPF)	juin	-	-	97	-
immatriculations de véhicules de tourisme neufs (nb)	juin	-	45	31	-31,1%
Echanges extérieurs en millions de XPF					
importations	juin	-	2 157	2463	14,2%
exportations	juin	-	-	-	-
recettes douanières	juin	-	605	612	1,2%
dont droits de douane + taxes à l'entrée (millions de XPF)	juin	-	405	415	2,5%
dont taxes intérieures de consommation (millions de XPF)	juin	-	195	192	-1,5%
Indicateurs financiers **					
Dépôts à vue	mai	-	3 143	3 041	-3,2%
M1	mai	-	5 080	4 961	-2,3%
M2	mai	-	5 665	5 473	-3,4%
Dépôts à terme	mai	-	746	516	-30,8%
M3	mai	-	6 411	5 989	-6,6%
ensemble des concours bancaires - toutes zones confondues					
Ménages	mars	-	1 620	1354	-16,4%
dont crédits à la consommation	mars	-	1003	893	-11,0%
dont crédits à l'habitat	mars	-	613	458	-25,3%
Entreprises	mars	-	1 466	1129	-23,0%
dont crédits d'exploitation	mars	-	203	98	-51,7%
dont crédits d'investissement	mars	-	1 239	986	-20,4%
dont crédits à la construction	mars	-	0	0	-
Collectivités locales	mars	-	383	343	-10,4%
Autres agents de CCB non ventilés	mars	-	136	112	-17,6%
créances douteuses brutes	mars	-	732	770	5,2%
taux de créances douteuses	mars	-	16,9%	20,8	3,9pt
ensemble des actifs financiers					
Ménages	mars	-	2 773	2519	-9,2%
Sociétés	mars	-	1 759	1798	2,2%
Autres agents	mars	-	4 003	3962	-1,0%
dont assurances-vie	mars	-	688	826	20,1%

*chiffres provisoires au 31/12/2009

**chiffres révisés

Sources : STSEE, Caisse Locale de Retraite, Douanes, Administration Supérieure, EEFW, SWAFEP, Aviation civile

6 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MÉR

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	27/05/2010	0,25%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,55% à 6,00% (Taux SGFGAS à partir du 01/08/2010)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	30/06/2010	31/05/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08
EONIA	0,5420%	0,3300%	+ 0,212 pt	0,4100%	+ 0,132 pt
EURIBOR 1 mois	0,4850%	0,4290%	+ 0,056 pt	0,4530%	+ 0,032 pt
EURIBOR 3 mois	0,7670%	0,7010%	+ 0,066 pt	0,7000%	+ 0,067 pt
EURIBOR 6 mois	1,0410%	0,9890%	+ 0,052 pt	0,9940%	+ 0,047 pt
EURIBOR 12 mois	1,3060%	1,2600%	+ 0,046 pt	1,2480%	+ 0,058 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	8,90%	02/03/1996
taux d'intérêt légal		JORF
année 2010	0,65%	11/02/2010
année 2009	3,79%	11/02/2009

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	30/06/2010	31/05/2010	Var. M-1	fin 12/09	Var. fin 08
TEMPE	0,3489%	0,3386%	+ 0,203 pt	0,3476%	+ 0,194 pt
EURIBOR 1 mois	0,4460%	0,4230%	+ 0,023 pt	0,4790%	- 0,033 pt
EURIBOR 3 mois	0,7270%	0,6860%	+ 0,041 pt	0,7120%	+ 0,015 pt
EURIBOR 6 mois	1,0120%	0,9820%	+ 0,030 pt	0,9950%	+ 0,017 pt
EURIBOR 12 mois	1,2810%	1,2490%	+ 0,032 pt	1,2420%	+ 0,039 pt
TMO	3,3400%	3,3400%	+ 0,000 pt	3,7400%	- 0,400 pt
TME	3,1400%	3,1400%	+ 0,000 pt	3,5400%	- 0,400 pt
TRBOSP	3,3200%	3,1900%	+ 0,130 pt	3,7600%	- 0,440 pt

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO : taux moyen des obligations publiques
 (source: CDC)
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme
 (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé
 (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	30/06/2010	31/05/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/05/2010	31/12/2009	30/06/2010	31/05/2010	31/12/2009
taux JJ	0,350%	0,410%	0,145%	0,160%	0,160%	0,430%	0,515%	0,575%	0,465%
3 mois	0,955%	0,750%	0,375%	0,345%	0,310%	0,305%	0,925%	0,830%	2,850%
10 ans emprunts phares	2,980%	3,330%	3,840%	1,100%	1,270%	nd	3,350%	3,570%	3,020%

TAUX DE LUSURE (seuils applicables à partir du 1er juillet 2010)

Prêts aux particuliers	seuil de lusura	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de lusura
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,27%
Prêts à taux fixe	6,09%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	4,99%
Prêts à taux variable	5,35%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,25%
Prêts relais	5,96%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,39%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,93%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,15%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	19,27%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,61%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	97,2470	1 NZD/XPF	67,1875	1 HKD/XPF	12,4891	1 GBP/XPF	145,9716	
100 JPY/XPF	109,6900	1 AUD/XPF	82,8520	1 SGD/XPF	69,5406	100 VUV/XPF	93,3358	1 FJD/XPF	49,7900
1000 XPF/EUR	8,38	USD	1,2271	NZD	1,7761	HKD	9,5549	GBP	0,8175
JPY	108,79	AUD	1,4403	SGD	1,716	VUV	127,852	FJD	2,3967